

REGLEMENT DU TOURNOI CRITETRIUM DU T.C MONTAGNARD DU 20 AOUT AU 30 AOUT 2026

1. Le tournoi se joue sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T.
2. La tenue de tennis est de rigueur ainsi que le port de chaussures sans aspérités.
3. Séries :

SIMPLES MESSIEURS :

MESSIEURS II	: de B-15	à	B0
MESSIEURS III	: de B+2/6	à	C15.1
MESIEURS IV	: de C15.2	à	C15.5
MESSIEURS V	: de C30	à	C30.3
MESSIEURS VI	: de C30.6	à	C30.4

DAMES II	: de B+4/6	à	B-4 /6
DAMES III	: de C15	à	C15.5
DAMES IV	: de C30	à	C30.3
DAMESV	: deC30.6	à	C30.4

MESSIEURS 35 ans I	: de A	à	B-15 :1
MESSIEURS 35 ans II	: de B0	à	B-15
MESSIEURS 35 ans III et +	: de B+2/6	à	C15.1
MESSIEURS 35 ans IV et +	: de C15.2	à	C15.5
MESSIEURS 35 ans V et +:	de C30	à	C30.3
MESSIEURS 35 ans V I et +	: de C30.6	à	C30.4
MESSIEURS 50 ans II et +	: de B+2 /6	à	C15.1
MESSIEURS 50 ans II I	: de C15.2	à	C15.5
MESSIEURS 50 ans IV	: de C30	à	C30.3
MESSIEURS 50 ans V	: de C30.6	à	C30.4
MESSIEURS 60 ans II	: de C15.2	à	C15.5
MESSIEURS 60ans III	: de C30	à	C30.3
MESSIEURS 60ans IV	: de C30.6	à	C30.4
DAMES 25 et 40, ans I	: deB-4 /6	à	B+4 :6
DAMES 25 et 40,55 ans II	: de C15	à	C15.5
DAMES 25 et40,55 ans III	: de C30	à	C30.3
DAMES 25 et 40,55ans IV	: de C30.6	à	C30.4

4. Les épreuves auront lieu du jeudi 20 AOUT au dimanche 30 AOUT
5. Les inscriptions seront clôturées le MARDI 18 AOUT 21h et limitées selon décision du comité organisateur.
6. Toute inscription est définitive. Le montant de l'engagement restant dû, même si le joueur ne participe pas à l'épreuve pour laquelle il s'est inscrit.

7. Le droit d'inscription en simple est fixé à 15 € , en ce compris la redevance de 10 % pour l'A.F.T.
8. Les matchs auront lieu sur 3 courts couverts et 2 extérieurs
9. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants, avec tie-break à 6-6 à tous les sets.
10. Chaque joueur devra se munir d'au moins quatre balles en bon état.
11. les joueurs sont tenus d'être présent 5 minutes avant l'heure prévue. Le scratch est d'application 15 minutes après l'heure prévue pour la rencontre. Le taux d'occupation des terrains ne permettant pas de débiter une rencontre en retard. De plus l'échauffement des joueurs sera rigoureusement limité à 5 minutes.
12. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d'un match par jour. Les participants qui s'inscrivent dans plusieurs tableaux doivent être libres en semaine au plus tard à 18h00. Et le premier week end du tournoi ; LES FINALES AURONT LIEU LE DIMANCHE 30 AOUT SANS EXCEPTION
13. . Les inscrits devront s'informer du jour et de l'heure de leur première rencontre en se rendant au Club-house ou en téléphonant au 071/30.07.25 le mercredi 19 AOUT jusqu'à 22h00. LES JOUEURS NE SERONT PAS CONVOQUES.
14. Tout joueur peut être amené à arbitrer une rencontre.
15. Le juge arbitre se réserve le droit de supprimer une épreuve qui ne réunirait pas assez de participants. Ils se réservent en outre le droit de refuser une inscription sans devoir justifier leur décision.
16. Le joueur remportant un prix doit être présent à la remise des prix pour recevoir sa récompense.
17. Le juge arbitre prendra toutes décisions utiles à la bonne marche du tournoi. Il tranchera les cas non prévus au règlement.

JUGES-ARBITRES :

BAUDSON DANIEL
DEBEQUE DAVID

APPROUVE PAR LE

SECRETAIRE REGIONAL

